

Ceyreste

infos

N°32 / Novembre 2025



Portfolio du trimestre



« Edito

Patrick GHIGONETTO

Dossier : Education	p.4 / 7
Rétrospective	p.8 / 10
Associations	p.11
Travaux	p.12
Zoom	p.13
Sécurité	p.14
Finances	p.15
Vie Locale	p.16 / 17
Chronique ceyrestenne	p.18
Infos pratiques / État civil	p.19
Agenda	p.20

Ceyreste Infos n°32 - Novembre 2025
Magazine trimestriel édité par la Municipalité de Ceyreste
Directeur de la publication : Le Maire
Conception et Rédaction : Comité de Rédaction - Service Communication
Crédit photos : Raphaëlle LAVIE, Sophie BARRE, Patrice MATTIO
Impression : Delavega Création
Photo de couverture : Fontaine Romaine - Ludivine VALENZA



Chères Ceyrestennes, chers Ceyrestens,
La fin de l'année 2025 se profile à l'horizon, et c'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous pour partager plusieurs événements marquants qui rythmeront notre village dans les semaines à venir.

Tout d'abord, je vous invite à marquer dans vos calendriers la cérémonie des vœux de la municipalité qui se déroulera le 15 janvier prochain. Ce sera l'occasion pour nous de nous retrouver afin de dresser ensemble le bilan des projets, actions et dossiers en cours.

Dans un autre registre, je souhaite également vous annoncer la prise de commandement du Centre de Secours de La Ciotat / Ceyreste par le nouveau Capitaine Quentin DELBÉ. Nos soldats du feu, qui jouent un rôle crucial dans la sécurité de notre commune, sont de plus en plus sollicités. Ce changement de direction s'inscrit dans une dynamique de renouveau et de professionnalisme pour assurer la sécurité de tous.

Nous n'oublions pas nos chasseurs, qui, chaque année, organisent des battues afin de maintenir un équilibre dans nos écosystèmes locaux. Je tiens à rappeler l'importance du respect des règles de sécurité et des zones autorisées. La chasse reste une activité encadrée, qui doit se faire dans le respect de la nature et des autres usagers de l'espace public.

Un autre projet important pour notre commune : l'acquisition d'un véhicule électrique pour notre police municipale. Ce nouvel équipement est non seulement un pas vers la transition énergétique, mais il permettra également à nos forces de l'ordre d'être encore plus réactives et efficaces sur le terrain, tout en réduisant l'empreinte écologique de nos services.

Enfin, pour clôturer l'année en beauté, je suis ravi de vous annoncer que nous aurons droit à un spectacle pyrotechnique pour Noël. Cet événement marquera les fêtes de fin d'année et offrira à tous, petits et grands, un moment magique à partager en famille ou entre amis.



DOSSIER

EDUCATION

RENTÉE SCOLAIRE 2025

Depuis le 2 septembre, les cartables ont repris du service et les cours de récréation ont retrouvé leur joyeuse animation.

Cette année 387 enfants ont fait leur rentrée dans nos écoles. Nous leur souhaitons, ainsi qu'aux parents et à l'équipe éducative, une belle année scolaire, placée sous le signe de la réussite et du plaisir d'apprendre.

LE PROJET ICAPS ARRIVE À CEYRESTE

L'Association Sport Santé Bien Être (ASS-BE), en partenariat avec l'ARS PACA, déploie sur la commune de Ceyreste la démarche ICAPS (Intervention Centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité).

Ce programme vise à encourager, l'activité physique et régulière chez les enfants, en leur proposant, des activités physiques, ludiques et éducatives. Cette année les élèves de CM1 et CM2 des écoles Albert Blanc et Jean d'Ormesson participeront à ce projet. Les séances débiteront après les vacances de Toussaint, sur le temps périscolaire de la pause méridienne.

Les travaux d'entretien dans les différentes écoles

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire et de l'entretien régulier des établissements, plusieurs interventions ont été menées durant l'été dans les trois écoles de la commune :

École Jean d'Ormesson :

Des travaux d'amélioration et de maintenance ont été effectués dans l'ensemble des bâtiments :

- Peinture des couloirs (élémentaire et maternelle)
- Ajout d'étagères dans le bâtiment de la maternelle
- Installation de fixations pour l'affichage des dessins dans l'élémentaire
- Reprise des enduits des accès dans la cour
- Nettoyage des toitures
- Passage du nettoyeur haute pression sous les préaux
- Installation de luminaires LED dans toutes les cours et cheminements

- Réfection de l'arrosage automatique
- Débroussaillage des espaces verts en périphérie
- Grand ménage réalisé par le service entretien

École Albert Blanc :

- Grand ménage dans les locaux
- Taille des branches basses des mûriers platanes
- Nettoyage complet de la cour

École La Muscatelle :

- Nettoyage de la cour
- Débroussaillage des espaces verts
- Déplacement d'un tableau
- Grand ménage dans les locaux



Répartition des enfants par classes et par écoles

ÉCOLES	ÉLÈVES	RÉPARTITION
LA MUSCATELLE	78 enfants	Mme BOURET – PS : 22 enfants Mme FAUGERE – MS : 28 enfants Mme TOMATIS – GS : 28 enfants
ALBERT BLANC	134 enfants	Mme SORIA – CP : 23 enfants Mme FILLLOL – CP/CE1 : 21 enfants Mme BREHAUT – CE1/CE2 : 21 enfants Mme MOISSET – CE2 : 25 enfants M. CARAVANO – CM1 : 24 enfants Mme FERAUD – CM2 : 21 enfants
JEAN D'ORMESSON (élémentaire)	76 enfants	Mme DELTRIEUX – CP : 27 enfants Mme BRIN – CE1/CE2 : 23 enfants Mme CANOU – CE2/CM1 : 23 enfants M. DI SCALA – CM1/CM2 : 23 enfants
JEAN D'ORMESSON (maternelle)	97 enfants	Mme CHARRIER – PS/MS : 26 enfants Mme DAINOTTI – PS/MS : 25 enfants Mme DHO – GS : 25 enfants



Les temps périscolaire dans les écoles

Le périscolaire est le temps en dehors des horaires de classe, sous la responsabilité de la municipalité. Il regroupe la garderie du matin, la pause méridienne avec le repas et la garderie du soir. Le tarif est calculé sur la base de vos revenus. Voici un récapitulatif de l'organisation des différents moments hors temps scolaire :

ÉCOLES	GARDERIE DU MATIN 7h30 - 8h30	CANTINE	GARDERIE DU SOIR 16h30 - 18h00
Maternelles : - La Muscatelle - Jean d'Ormesson	Inscriptions sur le Portail Famille Mairie (payant)	Inscriptions sur le Portail Famille Mairie (payant)	Inscriptions sur le Portail Famille Mairie (gratuit)
Élémentaires : - Albert Blanc - Jean d'Ormesson	Inscriptions sur le Portail Famille ODEL (payant)		

Vous n'avez pas de compte sur le portail famille :

Merci de contacter le service éducation de la Mairie au 04 42 83 77 10

Vous avez déjà un compte sur le portail famille :

Vous pouvez vous y rendre sur ceyreste.fr onglet **Éducation > Portail Famille**

Tarifs garderie et restaurant scolaire :

Tranches de revenus	Garderie du matin Tarifs par enfant (1h)	Tarifs par repas
Tarif 1 : < 22.312 €	0.50 €	1 enfant : 3,10 € 2 enfants : 2,80 € par enfant 3 enfants : 2,50 € par enfant
Tarif 2 : de 22.312 € à 52.062 €	1 €	1 enfant : 3,80 € 2 enfants : 3,50 € par enfant 3 enfants : 3,10 € par enfant
Tarif 3 : > 52.062 €	1,50 €	1 enfant : 5,20 € 2 enfants : 4,80 € par enfant 3 enfants : 4,40 € par enfant
Tarif exceptionnel tous revenus	/	Repas non réservé : 7,00 €

Les annulations doivent être effectuées jusqu'à 7 jours avant la date du repas réservé sinon le repas sera dû (sauf en présence d'un justificatif médical du médecin).

Pour inscrire votre enfant au centre de loisirs durant les mercredis, les vacances scolaires mais aussi aux temps périscolaires du matin pour les élémentaires, vous devez contacter l'ODEL :



Madame HANNESSE Sarah
Directrice de l'Accueil de Loisirs de Ceyreste
06.83.98.34.86 // al.ceyreste@odelvar.com

RÉTROSPECTIVE



Cérémonie du 18 Juin

Le 18 juin s'est déroulée la cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle en présence de Monsieur le Maire, du Conseil Municipal, des autorités civiles et militaires. Suite à la lecture de l'appel par Émile, une prise de parole a été effectuée par le Maire. Enfin, le dépôt de gerbes a eu lieu au pied de la plaque commémorative de la place du même nom.

Retraite aux flambeaux



Entre la retraite aux flambeaux, la fanfare, les sonorités ensoleillées du groupe Mestizaje en Viaje et les mixes entraînants de DJ Eric Ferrer, l'ambiance était au rendez-vous pour ce 13 juillet. Une belle réussite qui a rassemblé petits et grands autour d'un moment festif et chaleureux.



Remise de diplômes

Les élèves de CM2 ont vécu un moment chargé d'émotion et de fierté lors de la traditionnelle remise des diplômes qui a eu lieu le lundi 30 juin. Entourés de leurs familles, de leurs enseignants et de représentants de la municipalité, chaque enfant a reçu un diplôme symbolisant la fin de leur parcours en école primaire. En complément, un chèque cadeau d'une valeur de 20 € a été remis à chaque élève par la ville, pour les féliciter et les encourager dans cette nouvelle étape de leur scolarité.



Fête Nationale

Ceyreste a vibré au rythme de la Fête Nationale avec une soirée mémorable. Le groupe South Felly a ouvert les festivités avant que le traditionnel feu d'artifice n'illumine le ciel, émerveillant petits et grands. La nuit s'est poursuivie sur la piste de danse grâce au DJ Eric Ferrer, clôturant une célébration inoubliable.

Ceyreste en images



Amendonné Ceyreste

Une ambiance années 80/90 pour l'édition Summer de notre soirée Amendonné. Cette édition a réuni un public venu nombreux pour partager cette soirée qui marque l'été. Un service de sécurité avait été mis en place, comme pour toutes les festivités cet été. Merci aux organisateurs, bénévoles et artistes d'avoir offert à Ceyreste une soirée pleine d'énergie !



Soirée cubaine

Sous les lumières estivales et dans une ambiance « caliente », nous avons voyagé le temps d'une soirée... direction La Havane avec le groupe « Soneros del Caribe » et DJ « El Calvo ». Percussions envoûtantes et danseurs passionnés : tout y était pour vivre un moment festif et inoubliable. Merci au Département des Bouches-du-Rhône et sa présidente Martine Vassal pour l'aide au financement par le biais du dispositif Provence en Scène.



Les Ceyrestines

Les Ceyrestines ont une nouvelle fois rassemblé les Ceyrestens dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Grâce à Marco Lena, la soirée a été rythmée par un répertoire musical qui a fait danser et chanter le public tout au long de la soirée. Un moment de partage, de rires et de bonne humeur qui restera dans les mémoires.



Soirée Swing

C'était une première pour Swing Cockt'elles à Ceyreste, et sans surprise, mais pour notre plus grande joie, c'était une grande réussite. Difficile de se retenir de chanter pour accompagner les artistes ! Un grand merci à elles pour leurs voix cristallines, à leur pianiste pour son talent et au Département des Bouches-du-Rhône pour sa participation financière par le biais du dispositif «Provence en scène».

Contrat Local de Santé 2025-2028 Territoire de La Ciotat-Ceyreste



Signature du Contrat Local Santé

Le mercredi 17 septembre, le Contrat Local de Santé 2025-2028 a été signé par les Maires de La Ciotat, de Ceyreste et l'Agence Régionale de Santé. Il vise à améliorer l'accès à la santé et à réduire les inégalités sociales et territoriales. Parmi les priorités, une attention particulière sera portée à la santé mentale des jeunes.

Merci à nos partenaires sur ce projet : la caisse centrale d'assurance maladie des Bouches-du-Rhône, le Conseil Départemental 13 et le Centre Hospitalier de La Ciotat.



Fred Messadi

Le Fred Messadi Quartet a offert une prestation remarquable, en insufflant toute son énergie et son groove depuis la scène. Le public, conquis, a vibré au rythme de la soul dans une atmosphère à la fois chaleureuse et intimiste.



Descente Historique

Samedi 11 octobre, la Descente historique de Ceyreste a rassemblé un public venu nombreux pour sa seconde édition. Sur le chemin du Garlaban, la descente et la soirée qui a suivi se sont déroulées dans la bonne humeur, sous un soleil radieux. Un véritable moment de partage qui a ravi tous les participants !



Radio Mezcal

Le vendredi 10 octobre, le groupe Radio Mezcal a pris possession de la salle polyvalente de Ceyreste. Ce quatuor Electro/acoustique français, puise dans un large éventail de sonorité : latine, Africaine, chanson française, le tout porté par une vitalité communicative. La Commune a bénéficié de cette représentation par le biais du Parcours Métropolitain, un grand merci à la Métropole Aix-Marseille-Provence et à sa Présidente Martine Vassal.

ASSOCIATIONS

Forum des associations 2025 - 2026



Dimanche 7 septembre, 36 associations se sont retrouvées sur le parvis de l'Hôtel de Ville afin de présenter et faire découvrir les activités sportives, de loisirs, de santé, culturelles, patriotiques de Ceyreste. Des démonstrations de danse ont animé ce forum et un apéritif a clôturé la matinée. Durant cette matinée, les élus ont pu accueillir les nouveaux ceyrestens lors d'un moment convivial autour d'un petit déjeuner afin qu'il puissent découvrir le tissu associatif de la Commune. Voici la liste des associations présentes lors de l'évènement :

ACCA

Association Ciotadenne Contre Aedes Albopictus (moustiques tigres)
accaedes@hotmail.com

Don du sang Ceyreste

adsbceyreste@gmail.com

Airs Models Club

Aéromodélisme
amc13600@gmail.com
06 11 30 73 52

ALGERNON

Education physique aux handicapés
algermon.association@gmail.com
04 91 23 37 92

APRA

Association Provençale de Randonnées et d'Amitié
apra13apra@gmail.com

Ateliers de Ceyreste

Cours de dessin et peinture
ateliersdeceyreste@gmail.com
06 29 45 01 21

Volontariat Inde

Aide humanitaire
www.volontariat-inde.org
06 29 45 01 21

Athlétisme

Le développement et pratique de l'athlétisme
06 63 84 47 28

Les fous du volant

Badminton
lesfousduvolant13@gmail.com
06 61 43 18 22

Balroom Dancing

Cours de danses de salon
ciotatdanse@gmail.com
06 20 97 36 62

Les Cabarotes

Atelier Théâtre
06 60 77 35 34

Cey Fitness

Cours de sport (adultes et seniors)
inscri.ceyfi@gmail.com
06 15 43 20 77

Ceyreste Echecs

quentin.massardo.pro@gmail.com

RCSC et CCFF

Réserve Communale de Sécurité Civile
gaby.pastor@sfr.fr

Croix Rouge

ul.laciotat@croix-rouge.fr

Des Mots Des Livres

Ateliers d'écriture et organisation du salon du livre
dmotsdlivres@gmail.com

Entre Elles & Vers Elles

Soutien aux femmes en situation de précarité
reseau.e.e.v.e@gmail.com

Gym et Forme

gymetformeceyreste@gmail.com
06 63 16 62 30

Gym et Zen

boric.jeanne@yahoo.fr
06 67 89 17 63

Judo

asceyrestejudo@gmail.com
07 60 35 00 78

Les Entreprises de Ceyreste

Mettre en valeur les entreprises et les entrepreneurs de la Ville de Ceyreste
anne@smm-events.com
06 22 03 18 46

L'ort de Marie Plume

Favoriser l'inclusion, le lien social et le bien-être par des actions concrètes, accessibles et adaptées.
assolortdemarieplume@gmail.com
06 67 21 87 51

Mission Locale La Ciotat

contact@ml-laciotat.asso.fr
04 42 08 80 50

Nature et sens

Recyclerie
assonatureetsens@yahoo.fr
06 69 57 65 83

Organs

Cours de musique et de chant
organs13600@gmail.com
06 16 26 11 46

Tennis de table

ceyrestepp@gmail.com
06 62 65 61 59

Rotary Ceyreste/ La Ciotat

rotaryclub.laciotatceyreste@gmail.com

Rugby

ludo.rigaud13@gmail.com
06 23 16 80 07

Selerest

Système d'échange sans argent
clopierrot@free.fr
06 45 76 03 56

Scrabble

06 67 25 41 50

Show Son

edith.boulanger61@gmail.com
06 14 17 13 83

Souvenir Français

hubert.silvy@orange.fr
04 42 71 50 43

Tennis - AST

tennisceyreste@sfr.fr
06 62 29 62 54

Vélo loisir Ceyresten

Sorties à vélo
duretienne@free.fr
06 28 01 45 92

Veneziano

Promouvoir le carnaval vénitiens
06 12 25 00 42

TRAVAUX

Ceyreste en travaux !

Les chantiers avancent à Ceyreste : la commune poursuit ses aménagements pour améliorer le cadre de vie et les équipements à disposition des habitants. Plusieurs chantiers connaissent en ce moment de belles avancées.



Le chemin de Sainte Brigitte en bonne voie

Les travaux d'aménagement du chemin de Sainte-Brigitte, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, se poursuivent. Même si le chantier est encore en cours, il avance régulièrement et permettra bientôt de sécuriser et de faciliter l'accès à ce secteur apprécié des promeneurs et riverains.



Le club de tennis : une terrasse rénovée

La Commune a récemment entrepris la réfection de la terrasse du club de tennis, un aménagement attendu qui contribue à améliorer l'accueil et le confort des adhérents. Réalisée avec des matériaux infiltrants, cette rénovation s'inscrit dans une démarche écologique, favorisant une meilleure gestion des eaux pluviales tout en respectant l'environnement.



Le foyer des anciens : un lieu de convivialité en devenir

Le futur foyer des anciens, espace attendu par de nombreux Ceyrestens, prend rapidement forme. Les travaux progressent à bon rythme et laissent déjà entrevoir un lieu pensé pour favoriser les rencontres, les activités et les moments de partage entre générations avec l'école de musique.



Traitement contre les chenilles processionnaires

Grâce à un dispositif monté sur véhicule, des produits biologiques sont pulvérisés en hauteur sur les arbres concernés. Ces traitements sont sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement, et permettent de limiter fortement la prolifération de ces nuisibles sur la Commune.

Zoom sur les Services Techniques de la Ville

Les Services Techniques, acteurs essentiels du quotidien et de la transition durable.

À Ceyreste, les Services Techniques incarnent l'engagement, la compétence et la proximité. Présents chaque jour sur le terrain, ces agents contribuent activement à faire de notre village un lieu agréable à vivre, fonctionnel et respectueux de l'environnement. Leur travail, visible dans chaque rue, chaque espace vert, chaque bâtiment public, reflète leur savoir-faire et leur dévouement.

Une équipe structurée au service de tous

Sous la direction du responsable des Services Techniques, accompagné de son assistante, l'équipe se compose de professionnels aux compétences variées, réunis au sein du Centre Technique Municipal :

- Un référent bâtiment et trois agents bâtiment
- Un référent espaces verts et trois agents dédiés
- Un référent hygiène et surveillance périscolaire avec quatre agents
- Un référent ATSEM et six agents
- Un agent en charge de la salle polyvalente

Cette organisation permet une réactivité optimale et une gestion rigoureuse des missions, dans tous les domaines de la vie communale.

Une gestion écologique et responsable

Au sein du Centre Technique Municipal, les Services Techniques adoptent une approche durable dans l'entretien des espaces publics. À travers une gestion raisonnée des espaces verts, ils favorisent la biodiversité locale, respectent les cycles naturels et préservent les sols. Aucun produit phytosanitaire n'est utilisé : la commune s'inscrit pleinement dans une démarche respectueuse de l'environnement et de la santé publique.

Le débroussaillage est réalisé de manière ciblée, conformément aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), tout en préservant les habitats naturels. Le Centre Technique Municipal

dispose également d'une serre horticole, où sont entreposés et cultivés une partie des végétaux utilisés dans les aménagements paysagers. Ce lieu est un véritable laboratoire de la transition écologique.

Des missions variées au service du bien commun

Les agents interviennent dans de nombreux domaines, au sein du Centre Technique Municipal. En voici une liste non-exhaustive :

- Entretien des espaces publics : parcs, aires de jeux, massifs fleuris ;
- Maintenance, rénovation et construction des bâtiments municipaux ;
- Création de nouveaux équipements publics comme le foyer des anciens, qui abritera aussi l'école de musique, actuellement en cours de construction, pensé pour offrir un lieu de convivialité et de services aux aînés comme aux jeunes de la commune ;
- Conservation et valorisation du patrimoine communal : restauration d'éléments architecturaux, entretien des façades historiques, préservation des matériaux anciens ;
- Soutien technique aux services municipaux et aux particuliers ;
- Logistique et coordination des événements culturels, sportifs et traditionnels ;
- Entretien des cimetières communaux ;
- Appui aux études techniques et partenariats institutionnels ;
- Montage et suivi des demandes de subventions ;
- Expertise ponctuelle pour le service urbanisme ;

Chaque mission est menée avec professionnalisme, dans le respect des contraintes du terrain et des attentes des habitants.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
Chemin de Sainte Catherine
Email : secretariat.technique@ceyreste.fr
Tél : 04 42 83 35 32

Nouveau : la plainte en ligne

Ce nouveau dispositif permet aux victimes de porter plainte à distance via internet, à la suite d'une infraction contre des biens, dont l'auteur est inconnu. Ce service gratuit a pour objectif de faciliter le dépôt de plainte.

→ Qui est concerné ?

Tout particulier, entreprise, administration ou encore association.

Pour les entreprises, bailleurs... : une personne physique, qui possède un compte FranceConnect, peut représenter une personne morale. De plus, une personne morale peut aussi créer un compte et se faire certifier pour ensuite pouvoir porter plainte.

→ Quelles sont les infractions ?

Toute atteinte contre vos biens commise en France par une personne dont vous ignorez l'identité :

- Vol (portable, voiture, carte bancaire...),
- Cambriolage,
- Dégradation d'un bien (rayure de voiture, graffitis...),
- Escroquerie (hors Internet).

→ Comment faire ma démarche ?

1) Je me rends sur le site :
<https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr>

2) Je m'identifie : je privilégie France Connect pour m'identifier et éviter de me déplacer.

3) Je renseigne le formulaire, puis je valide ma déclaration.

Un récapitulatif est mis à ma disposition et je recevrai un accusé de réception.

→ À savoir

- En cas d'atteinte contre mes biens, je veille à préserver les traces et les indices afin qu'ils restent exploitables par les enquêteurs en évitant toute manipulation.
- Si je suis de nationalité étrangère, je peux aussi utiliser le site.
- En fonction des éléments déclarés, je peux être contacté par un policier ou un gendarme pour venir compléter ma déclaration en commissariat ou en gendarmerie.
- Vous ne pouvez pas retirer une plainte en ligne sur internet. Pour l'annuler, il faut vous déplacer au commissariat ou à la brigade de gendarmerie qui a reçu votre déclaration, ou leur téléphoner pour leur demander de la rejeter.

Comment déposer plainte en ligne sur



Une gestion budgétaire maîtrisée dans un contexte contraint

Dans un contexte économique contraint et incertain, les collectivités locales doivent faire des choix pour poursuivre la mise en œuvre des engagements du mandat confié par les administrés.

Nous avons le devoir d'optimiser l'utilisation des ressources communales afin de préserver l'équilibre entre nos dépenses de fonctionnement et nos investissements, au bénéfice des Ceyrestennes et des Ceyrestens.

La maîtrise de nos excédents budgétaires reste essentielle : ils constituent une part importante du financement de nos actions et garantissent notre capacité d'autofinancement.

Dans le même temps, il nous faut composer avec un contexte budgétaire national exigeant. Le projet de loi de finances pour 2026 prévoit en effet que les collectivités territoriales contribueront à hauteur de 5,3 milliards d'euros à l'effort global demandé au secteur public.

L'objectif du gouvernement est de ramener le déficit public à 4,6 % du PIB en 2026, puis à moins de 3 % à l'horizon 2029. Cette politique, qui vise 43,8 milliards d'euros d'économies, pourrait se traduire par un gel ou une baisse des dotations, impactant directement l'autonomie financière des collectivités.

Face à ces défis, notre commune continuera à gérer ses finances avec rigueur et responsabilité, afin de garantir la poursuite des projets engagés et la qualité du service public rendu à toutes et tous.



Inscriptions sur les listes électorales

Les prochaines élections sont les municipales, elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?

Si vous souhaitez voter aux prochaines élections alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Où peut-on s'inscrire sur les listes électorales ?

Trois options possibles :

- **Présentez-vous en mairie** muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- **Par courrier** en adressant à la Mairie le formulaire agréé disponible en ligne sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr ;
- **Par internet** en vous rendant sur service-public.fr



EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tribune de la Majorité

Conformément à l'article L52-1 du Code électoral qui encadre strictement la communication des collectivités territoriales en période préélectorale, les élus de la majorité ne s'exprimeront pas dans cette tribune pour garantir l'égalité entre les candidats et préserver la neutralité des supports institutionnels à l'approche des élections municipales.

Les élus du groupe majoritaire « De l'Ambition pour Ceyreste ! »

Patrick GHIGONETTO, Jacques RENAULT, Ghislaine BURCHERI, Joaquin ORTIZ, Michelle SCOZZARO, Jean-Paul GALLERAND, Sabine AZALBERT, Gilles PORTALES, Nicole MOMBELLI, Bernard LACOMBLEZ, Gaby PASTOR, Joëlle RICO, Marc VIVIANI, Michel FARRIS, Marie-Rose OHANIAN, Samuel KABAKIAN, Vincent BLAIN, Christophe GALLI, Marie-Georges CRUCIANI, Françoise CARIGNANO JAILLON, Alexandra DELERNIAS, Marie-Blanche CORDOU, Anne MOSCHETTI

Tribune de la minorité

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue au moment où nous publions.

Chenille processionnaire du pin : protégeons-nous !



Depuis quelques années, de spectaculaires dégâts dus à la chenille processionnaire sont observés sur notre territoire. Cette espèce est la larve d'un papillon de nuit (Lépidoptères) qui se nourrit prioritairement de pins ainsi qu'occasionnellement de cèdres et autres conifères. La défoliation des pins présente alors un aspect brunâtre.

Pas d'inquiétude ! Une défoliation même totale ne provoque pas la mortalité des arbres atteints, les autres parties de l'arbre (des racines aux bourgeons) restant vivantes. S'il n'y a pas d'attaque d'autre pathogène, les arbres récupèrent en quelques années. Cependant, dans le cas où d'autres insectes, des scolytes notamment (sténographe, chalcographe), profiteraient de l'affaiblissement de l'arbre, cela pourrait être irréversible.

Mesures de prévention :

- Ne pas toucher aux pièges et sacs, aux nids ou aux chenilles elles-mêmes ;
- Ne pas brûler les cocons et ne pas balayer les chenilles en procession ;
- Ne pas laisser les enfants jouer à proximité des arbres atteints et éloigner les animaux de compagnie ;
- Ne pas étendre son linge près d'arbres fortement envahis ;
- Ne pas fréquenter les forêts infectées par vent fort.



Risques pour la santé :

- Réactions allergiques des yeux ;
- Rougeurs et démangeaisons ;
- Difficultés respiratoires ;
- ATTENTION : les chiens sont très exposés.

En cas de suspicion de contact avec les chenilles ou leur nid, il est conseillé de prendre une douche chaude et de changer de vêtements ; les laver à l'eau chaude (60°C).

Consulter un médecin en cas de symptômes.

CHRONIQUE CEYRESTENNE

Un siècle de souvenirs et de sagesse

Monsieur le Maire a eu l'honneur de rendre visite
à Madame Conxita FERRANDINO, à l'occasion de son 100e anniversaire.
Un moment rempli d'émotion, de sourires et de souvenirs partagés,
en présence de ses proches et de ceux qui l'aiment.

Née en 1925, Madame Ferrandino a traversé un siècle d'histoire avec force,
tendresse et une incroyable générosité.

Un véritable exemple pour toutes les générations.

Nous lui adressons encore une fois tous nos vœux de bonheur, de santé et de sérénité.

Joyeux anniversaire, Madame Ferrandino !



INFOS PRATIQUES

Numéros utiles

Services Administratifs Municipaux :

04 42 83 77 10

- État Civil / Cimetière / Élections : tapez 1
- Police Municipale : tapez 2
- Urbanisme : tapez 3
- Éducation / Vie associative : tapez 4
- Communication : tapez 5
- Comptabilité : tapez 6
- Secrétaire Maire / Élus / DGS : tapez 7

Police Municipale : 04 42 83 10 64

ou 06 73 67 78 34

Secrétariat Services Techniques :

04 42 83 35 32

Bibliothèque Municipale : 04 42 83 74 66

CCAS : 04 42 32 50 84

Maison du Bel-Age / Bureau de Poste :

04 13 31 57 16

Gendarmerie Nationale : 04 42 01 90 22 ou 17

Métropole « Engagés au quotidien »

(déchets, encombrants, voirie) :

Tel : 0 800 94 94 08 (N° vert)

Appli : Engagés au quotidien

Site : <https://www.marseille-provence.fr/index.php/conteneur-mpm-services/engages-au-quotidien>

Société Eau et Assainissement : 04 95 09 53 50

Société des eaux de Marseille Métropole

Urgence problème technique réseaux d'eau :

09 69 39 40 50 (N° non surtaxé)

Urgence hors jours et heures ouvrables :

04 91 83 16 15

Urgence médicale : 15

Urgence vétérinaire : 3115 (appel gratuit)

Urgence dentaire : 0 892 566 766

(dim. et jours fériés)

Pompiers : 18

Eclairage public :

Contacter les Services Techniques

Urgence gaz GRDF : 09 69 36 35 34

Urgence électricité Enedis : 09 726 750 13

Le Bus+ (Transport PMR) : 04 91 10 59 00

Taxis : • M. DI SAVINO Philippe : 06 09 32 92 27

• M. CAROL Benoit : 06 09 37 35 01

Etat Civil

Le Carnet rose

La publication des naissances dans Ceyreste Infos s'effectue sur demande écrite des parents au bureau de l'État Civil en Mairie.

Le Carnet blanc

- Daphné DI DOMENICO et Elliot CRUCIANI
- Elodie ROUX et Guillaume ROSSI
- Anabelle EXPOSITO et Mathéo MALGRAIN
- Mélissa RAFFALLI et Alexis THÉRY
- Laura DAGOT et Gilles MICHAUX
- Gyané CARLES et Michael BRAKHA

La publication des mariages dans Ceyreste Infos s'effectue uniquement sur demande écrite des mariés.

Le Carnet gris

- Simone THELLIER veuve URBAN
- Georges RAO
- Marie DI MARTINO veuve CARIGNANO
- Jean-Jacques DIDIER
- Aracelli JORGE REYES veuve FITENI
- Josiane COMEBIAC veuve CHALAND
- Jean MARIN
- Yvette LABATUT veuve ASSAIANTE
- Bernadette PELLERIN épouse RAGUENAUD

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.

AGENDA

Samedi 1^{er} novembre

Cérémonie Souvenirs Français

11h - Stèle du Souvenir Français

Jeudi 6 novembre

Réunion Publique sur la sécurité

Organisée par la Gendarmerie,
réunion d'information et d'échanges

18h - Hôtel de Ville

Samedi 11 novembre

Cérémonie de l'Armistice



Cérémonie commémorative de
l'Armistice du 11 novembre 1918

11h - Place des Héros

Vendredi 14 et samedi 15 novembre

Opération broyage de végétaux

Organisée par la Métropole AMP

9h / 13h - Av. Eugène Julien

Mardi 18 novembre

Déchets'tri mobile

8h / 12h - Pl. de la Mairie

Dimanche 23 novembre

Jazz des 5 continents



« Des rivages »

Spectacle marin à partir de 6 ans,
gratuit

16h - Salle polyvalente

Mercredi 3 décembre

Cérémonie de la Sainte-Barbe

18h - Centre de secours La Ciotat /
Ceyreste

Vendredi 5 décembre

Cérémonie de la Journée Nationale
aux morts pour la France pendant la
guerre d'Algérie et des combats du
Maroc et de la Tunisie



11h - Place des Héros

Vendredi 5 et samedi 6 décembre

Opération broyage de végétaux



Organisée par la Métropole AMP

9h / 13h - Av. Eugène Julien

Samedi 6 décembre

Journée Téléthon

Animations au profit du Téléthon



Salle polyvalente

Dimanche 7 décembre

Répas de l'Amitié



Inscriptions gratuites auprès du
CCAS pour les personnes de 60 ans
et plus, du 3 au 28 Novembre.

12h - Salle polyvalente

Vendredi 12 décembre

Amendonné Winter



Soirée musicale avec spectacle
pyrotechnique

18h - Pl. de la Mairie + Pl. Albert
Blanc

Dimanche 14 décembre

Chant du département

« Noël en Méditerranée »

Entrée libre et gratuite, dans la limite
des places disponibles



19h - Salle polyvalente

Mardi 16 décembre

Déchets'tri mobile

8h / 12h - Pl. de la Mairie